

DEMATERIALIZATION DES CQC

Dématérialisation des cartes de qualification de conducteurs au 01/02/2022

Le décret n° 2021-1482 du 12/11/2021 relatif à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises ou de voyageurs dématérialise le processus de demande à l'Imprimerie nationale des cartes de qualification, permettant aux conducteurs de justifier le respect de l'obligation de formation professionnelle. Ainsi, à compter du 01/02/2022, les cartes de qualification devront être demandées par voie électronique, par le conducteur ou son employeur, sur une nouvelle plateforme en ligne (hubprotransport.com, en cours d'ouverture).

L'ESSENTIEL A RETENIR

Le conducteur doit créer en amont de la formation son compte personnel sur :

<https://hubprotransport.com>
(à partir du 1er février 2022)

Une adresse email personnelle valide ainsi que le renseignement d'informations relatives au permis de conduire seront demandées par l'Imprimerie Nationale (IN Groupe) qui gère ce site internet.

La CQC sera ensuite directement demandée par le conducteur par voie électronique à partir de son compte personnel.

Préalablement, à la fin de chaque formation (FCO, FIMO, Titres Professionnels, CAP, Passerelles), le centre Promotrans transmettra les informations à l'Imprimerie Nationale, par voie dématérialisée.

Le conducteur devra indiquer dans sa demande l'adresse postale de son choix où sera adressée la CQC (personnelle ou entreprise).

PROMOTRANS

VOUS RENSEIGNE & VOUS ACCOMPAGNE !



LES PLUS

Le conducteur peut rouler pendant l'attente de la CQC.

Période d'anticipation du renouvellement de la FCO.

Elle passe de 6 mois à **1 an**. De fait, la FCO peut être achevée par anticipation dans l'année qui précède, sans perte de validité.

Allongement du délai de renouvellement :

Il permettra de mieux organiser le planning de renouvellement FCO des conducteurs avec une anticipation **d'1 année** possible.

A chaque formation enregistrée donnant droit à une nouvelle CQC, le conducteur reçoit un courrier électronique contenant au format PDF son certificat de qualification valable uniquement sur le territoire national et d'une valeur probatoire de **4 mois**.

Durant cette période il doit réaliser sa demande de CQC directement sur son espace de son compte personnel.

HUBPROTRANSPORT.COM – MODE D'EMPLOI

Créer son compte personnel

- Aller sur <https://hubprotransport.com>
- Renseigner vos données personnelles. Elles seront envoyées pour analyse. Attention, votre permis de conduire doit être valide.

Sous 24h maximum, vous recevrez une notification vous permettant de personnaliser votre mot de passe et d'accéder à votre espace.

Pour faire une demande CQC

- Se connecter sur votre compte personnel avec votre mot de passe
- Visualiser vos récapitulatifs de formation
- Des documents complémentaires seront demandés, ainsi que l'adresse à laquelle vous souhaitez recevoir votre carte.

Une fois que la formation donnant droit à une CQC est réalisée, et les renseignements attendus sont enregistrés, le conducteur recevra un courrier électronique contenant le certificat au format PDF, [valable 4 mois](#).

Demande de remplacement

- En cas de perte, vol ou problème de qualité, le conducteur peut faire une demande de remplacement à partir de la rubrique "[Remplacement, Échange](#)".



LES FORMATIONS PROMOTRANS CONCERNEES

Les FCO, FIMO Transport de Marchandises
Le TP Conducteur du TRM
Le CAP Conducteur Routier de Marchandises
Les FCO FIMO Transport de Voyageurs
Le TP Conducteur de Transport en Commun sur Route
Les Passerelles Marchandises et Voyageurs